



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL
ORGANISÉ PAR LA CONGRÉGATION POUR
L'ÉDUCATION CATHOLIQUE**

Jeudi 5 décembre 2002

*Messieurs les Cardinaux,
Monsieur le Président de la Fédération internationale des Universités catholiques,
chers recteurs et professeurs des Universités catholiques,
chers amis!*

1. Je suis heureux de vous souhaiter un salut cordial et de vous exprimer ma reconnaissance pour l'engagement culturel et évangélisateur des Universités catholiques du monde entier. Votre présence m'offre l'occasion de m'adresser au Corps académique, au personnel et aux étudiants de vos Institutions, qui constituent ensemble la communauté universitaire. Le rendez-vous d'aujourd'hui me rappelle avec émotion l'époque où j'ai moi aussi pris part à l'enseignement supérieur.

Je remercie le Cardinal Zenon Grocholewski pour les paroles à travers lesquelles il a interprété vos sentiments à tous, illustrant dans le même temps les motivations et les perspectives qui animent l'activité de recherche et d'enseignement qui est accomplie avec ardeur dans vos Universités.

2. Organisé par la Congrégation pour l'Éducation catholique et la Fédération internationale des Universités catholiques, votre Congrès, qui porte sur le thème: "La mondialisation et l'Université catholique" est particulièrement opportun. Il souligne le fait que l'Université catholique doit toujours avoir à l'esprit dans ses réflexions les changements de la société pour proposer de nouvelles réflexions.

L'institution universitaire est née au sein de l'Eglise dans les grandes villes européennes comme Paris, Bologne, Salamanque, Padoue, Oxford, Coimbra, Rome, Cracovie et Prague, soulignant le rôle de l'Eglise dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. C'est en s'appuyant sur des hommes qui étaient à la fois théologiens et humanistes que s'organisa l'enseignement supérieur, non seulement dans le domaine théologique et philosophique, mais également dans la majorité des matières profanes. Les Universités catholiques continuent aujourd'hui de jouer un rôle important dans l'horizon scientifique international et sont appelées à prendre une part active à la recherche et au développement du savoir, en vue de la promotion de la personne et du bien de l'humanité.

3. Les nouvelles questions scientifiques exigent une grande prudence et des études sérieuses et rigoureuses; elles soulèvent de nombreux défis, tant pour la communauté scientifique que pour les personnes qui doivent prendre des décisions, en particulier dans le domaine politique et juridique. Je vous exhorte donc à demeurer vigilants pour percevoir dans les progrès scientifiques et techniques, et également dans le phénomène de la mondialisation, tout ce qui est porteur de promesses pour l'homme et l'humanité, mais également les dangers que ceux-ci comportent pour l'avenir. Parmi les thèmes qui revêtent actuellement un intérêt particulier, je désire mentionner ceux qui concernent directement la dignité de la personne et ses droits fondamentaux auxquels sont intimement liés les grandes interrogations de la bioéthique, comme le statut de l'embryon humain et les cellules-souches, qui sont aujourd'hui l'objet d'expériences et de manipulations préoccupantes, pas toujours justifiées, ni moralement, ni scientifiquement.

4. La mondialisation est souvent le résultat de facteurs économiques, qui aujourd'hui plus que jamais, dictent les décisions politiques, juridiques et bioéthiques, souvent au détriment des préoccupations humaines et sociales. Le monde de l'Université devrait s'engager à analyser les facteurs qui sont à la base de ces décisions et devrait à son tour contribuer à en faire des actes authentiquement moraux, des actes dignes de la personne humaine. Cela signifie souligner fortement la place centrale de la dignité inaliénable de la personne humaine dans la recherche scientifique et dans les politiques sociales. A travers leurs activités, les professeurs et étudiants de vos Institutions sont appelés à apporter un clair témoignage de leur foi à la communauté scientifique, en montrant leur engagement en faveur de la vérité et du respect de la personne humaine. Les chrétiens doivent en effet entreprendre la recherche à la lumière de la foi enracinée dans la prière, dans l'écoute de la Parole de Dieu, dans la Tradition et dans l'enseignement du Magistère.

5. Le rôle des universités est de former les hommes et les femmes dans les différentes disciplines, en prenant soin de montrer le lien structurel profond entre la foi et la raison, "les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité" (*Fides et Ratio*, n. 1). Il ne faut pas oublier qu'une véritable éducation devrait présenter une vision complète et transcendante de la personne humaine et éduquer les consciences des personnes. Je suis conscient de vos efforts, dans l'enseignement des disciplines séculaires, pour transmettre à vos

étudiants un humanisme chrétien et pour leur présenter, tout au long de leur cursus universitaire, les éléments fondamentaux de la philosophie, de la bioéthique et de la théologie. Cela confirmera leur foi et formera leur conscience (cf. *Ex corde Ecclesiae*, n. 15).

6. L'Université catholique doit exercer sa mission avec le souci de maintenir son identité chrétienne, participant à la vie de l'Eglise locale. Tout en ayant son autonomie scientifique, elle a la charge de vivre l'enseignement du Magistère dans les différents domaines de la recherche dans lesquels elle est impliquée. La Charte *Ex corde Ecclesiae* souligne cette double mission: en tant qu'université elle "est une communauté académique qui, de manière rigoureuse et critique, contribue à la sauvegarde et au développement de la dignité humaine et de l'héritage culturel grâce à la recherche, à l'enseignement et aux différents services offerts" (n. 12). En tant que catholique, elle manifeste son identité fondée sur la foi catholique, dans la fidélité aux enseignements et aux orientations qui sont donnés par l'Eglise, assurant "une présence chrétienne dans le monde universitaire, face aux grands problèmes de la société et de la culture" (n. 13). Il revient en effet à chaque enseignant ou chercheur, mais aussi à la communauté universitaire tout entière et à l'institution elle-même, de vivre cet engagement comme un service de l'Evangile, de l'Eglise et de l'homme. En ce qui les concerne, les Autorités universitaires ont le devoir de veiller à la rectitude et au maintien des principes catholiques dans l'enseignement et la recherche au sein de leur établissement. Il est clair que les centres universitaires qui ne respectent pas les lois de l'Eglise et l'enseignement du Magistère, notamment en matière de bioéthique, ne peuvent pas se prévaloir du caractère d'Université catholique. J'invite donc chaque personne et chaque Université à réfléchir sur sa façon de vivre la fidélité aux principes propres à l'identité catholique et à prendre en conséquence les décisions qui s'imposent.

7. Au terme de notre rencontre, je voudrais vous exprimer ma confiance et mes encouragements. Les Universités catholiques sont précieuses pour l'Eglise. Elles remplissent une mission au service de l'intelligence de la foi et du développement du savoir; elles créent inlassablement des ponts entre les scientifiques de toutes les disciplines. Elles sont appelées à être toujours davantage des lieux de dialogue avec l'ensemble du monde universitaire, pour que la formation culturelle et la recherche soient au service du bien commun et de l'homme, qui ne peut pas être considéré comme un simple objet d'investigation.

En vous confiant à l'intercession de la Vierge Marie, de saint Thomas d'Aquin et de tous les Docteurs de l'Eglise, je vous accorde, ainsi qu'aux personnes et aux Institutions que vous représentez, la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana